

L'ŒUVRE LÉGER



Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde



leger.org

L'ŒUVRE LÉGER AU QUÉBEC • LES JEUNES DE LA RUE • HIVER 2009

MOT DE LA DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT ET DES PROGRAMMES AU QUÉBEC

Les médias nous annoncent presque quotidiennement des signes timides de reprise économique, et certains optimistes se compromettent même en disant que la pire crise depuis 1929 tirerait à sa fin. Tant mieux!

Par contre, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que chaque crise économique jette à la rue des milliers de jeunes. Plusieurs d'entre eux y demeureront. Mais une majorité écrasante souhaite améliorer son sort. Toute ma carrière a été consacrée à travailler à L'ŒUVRE LÉGER, et durant ces années, j'ai eu la chance de côtoyer

les jeunes de la rue : la plupart ne demandent qu'un coup de pouce pour s'en sortir. La volonté est là. Il ne manque que les ressources.

Grâce au travail acharné d'organismes communautaires parfaitement implantés dans leur milieu, grâce à l'appui que leur donne L'ŒUVRE LÉGER, mais surtout aux dons que vous avez la générosité de nous confier, nous sommes en mesure, collectivement, de changer la vie de ces jeunes.

En leurs noms, je me permets de vous remercier d'avance.



Lucie Lauzon



Photo: Dominik Gravel, L'itinéraire

La vie a été très douce et très généreuse pour moi. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les jeunes sans-abri qui m'ont confié leur détresse. Je demeure marquée par les témoignages poignants qu'ils m'ont livrés. En tant que porte-parole, je me fais leur messagère afin de vous demander, encore une fois et bien humblement, de faire preuve de générosité. Merci.

IMA
Porte-parole de L'ŒUVRE LÉGER pour les jeunes sans-abri

DÉFI JEUNESSE QUÉBEC – Lotbinière – 1986

Réhabilitation de personnes désireuses de se libérer de leurs dépendances; programme combinant travail, cours théoriques, activités sociales et sportives.

LES MOISSONNEURS SOLIDAIRES

Un jeune homme désorienté. Malgré tous ses efforts, sa vie glisse entre ses doigts. Il souffre de dépendance aux drogues et à l'alcool. D'échec en échec, il finit par se retrouver à la rue, seul, sur la défensive et totalement désœuvré. Cette spirale descendante devient rapidement une prison psychologique, un exil intérieur. La fin de cette triste histoire est parfois tragique.

Une poignée de jeunes ont eu la chance de connaître **Défi Jeunesse Québec**, un organisme de la région de Lotbinière appuyé par L'ŒUVRE LÉGER. Librement, durant un an, ces jeunes acceptent de vivre en communauté restreinte. Ils apprennent à reconstruire une estime de soi ravagée par les insultes ou minée par une insidieuse indifférence.

Les règles sont strictes. La discipline est spartiate. Le travail physique est éreintant. Selon la méthode qu'applique Défi Jeunesse Québec, en plus des thérapies individuelles et de groupes, la guérison doit passer par la fierté du plus dur labeur accompli : le travail au champ!

À la campagne, dans un environnement magnifique en bordure de la rive sud du Saint-Laurent, de jeunes hommes au regard encore mal assuré apprennent les secrets d'une agriculture efficace, en



Ronald Lussier, directeur général bénévole de Défi Jeunesse Québec



Jim Yank, intervenant de Défi Jeunesse Québec

même temps qu'ils sont en plein travail de développement personnel. Jim Yank, un des intervenants de Défi Jeunesse Québec, témoigne : « Quand je suis arrivé ici, j'étais au bout du rouleau et je ne croyais plus pouvoir m'en sortir... J'ai fait tout le programme et j'y ai tellement cru que je suis devenu aujourd'hui un des intervenants! »



Inlassablement, la cohorte s'active à cultiver les produits de la terre (choux, oignons, pommes de terre, carottes, etc.) afin de se nourrir, mais aussi d'approvisionner certaines banques alimentaires, dont Moisson Québec. « Mon rêve est simple et grandiose à la fois : avec le travail de mes gars et la force de leur fierté retrouvée, je suis convaincu que nous sommes en mesure de devenir le grenier alimentaire de tous les pauvres du Québec. J'en suis tellement certain qu'on s'est trouvé une appellation plus appropriée : les moissonneurs solidaires! », révèle, la fierté dans l'œil, Ronald Lussier, directeur général bénévole de Défi Jeunesse Québec. Un rêve réalisable... avec l'appui de tous!



JEUNES AU TRAVAIL – Laval – 1996

Accompagnement de jeunes en difficulté; services visant le développement des compétences personnelles et la réinsertion sociale.

CULTIVER PLUTÔT QUE DÉCROCHER!



Sylvain Melançon, directeur de Jeunes au Travail

Elle vit encore chez ses parents. Pourtant, cette jeune fille est isolée et recluse. Elle n'a pas osé sortir de son sous-sol depuis des mois. Elle ne s'aime pas. Elle se mutile. Le jour où elle ose s'aventurer à l'extérieur, elle fuit et se retrouve seule, dans la rue, sans-abri, comme des milliers d'autres...

Jeunes au Travail est un organisme de Laval appuyé par L'ŒUVRE LÉGER. Chaque année, cette ferme à la vocation particulière accueille une quarantaine de jeunes pour une période d'environ six mois. En plus de suivre des thérapies et des formations ciblées, les jeunes font l'apprentissage du monde du travail en consacrant leur énergie à produire des denrées agricoles. L'organisme encadre, forme et soutient les jeunes décrocheurs. Y règne un esprit de famille propre à favoriser les échanges et à établir des relations de confiance.



*LA MAISON TANGENTE – Montréal – 1987
Hébergement et accompagnement de jeunes
sans-abri; activités permettant l'amélioration
des conditions de vie et l'atteinte de l'autonomie.*



UNE AUBERGE DU CŒUR

Jonathan Baudette, un participant de Jeunes au Travail, témoigne : « Ça me permet de me créer une deuxième famille, un nouveau réseau qui m'aidera pour toute ma vie. »

Jeunes au Travail est né du constat que de plus en plus de jeunes s'égarèrent et que de plus en plus de terres disparaissaient. La réponse est apparue, évidente : aidons les jeunes à se retrouver en leur apprenant à cultiver une terre essentielle au développement de la communauté. Les jeunes et la terre retrouveront ainsi leurs racines.

Dans le cadre de ce projet, les jeunes se transforment en agriculteurs, développent leurs compétences et se découvrent de nouveaux intérêts. Certains choisissent la menuiserie, l'ébénisterie, la cuisine ou la mécanique. Tous apprennent à cuisiner et acquièrent de meilleures habitudes alimentaires. Selon Sylvain Melançon, directeur de Jeunes au Travail : « L'objectif

Vivre dans la rue, c'est avoir peur. Avoir froid. C'est aussi ne pas savoir où dormir, avoir une faim qui vous tenaille le ventre en permanence au point d'en être, parfois, littéralement plié en deux. Vivre dans la rue... on ne le souhaiterait pas à personne!

Appuyée par L'ŒUVRE LÉGER, la **Maison Tangente**, située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, accueille des jeunes de la rue, de 18 à 25 ans, pour une période maximale d'un an. Elle vise la réinsertion des jeunes en milieu de travail ou leur retour aux études. Sa philosophie : reconstruire la santé physique en même temps que la confiance en soi. Héberger, nourrir, comprendre et procurer une formation, voilà à quoi s'emploie la Maison Tangente.

Cindy Tremblay, une résidente de la Maison Tangente, confie : « Quand t'as 18 ans et que tu sors d'un centre d'accueil, tu sais pas où aller, tu sais pas quoi faire. C'est facile de tomber dans la drogue (...) on a besoin d'aide, on a besoin que quelqu'un nous tende la main. »

La Maison Tangente est un logement de huit pièces et demie où dix personnes ont la chance d'évoluer dans un cadre familial. Les jeunes se refont une santé

et y acquièrent de saines habitudes alimentaires.

Chaque jour, à son tour, un résident se voit confier la responsabilité de la cuisine. Avec l'aide des intervenants, le « nouveau chef » détermine le menu et apprend à cuisiner le repas. Les jeunes découvrent comment faire une épicerie comprenant des aliments sains et économiques. Certains jours, tous



les jeunes mettent la main à la pâte et se rassemblent pour comprendre les bienfaits de la cuisine collective.

« Mon rêve serait que la société n'ait plus besoin de notre organisme... Mais, avant que ça devienne une réalité, il faut continuer à aider les jeunes en difficulté. Le Québec n'a plus les moyens de se passer de ses jeunes », déclare Johanne Cooper, directrice de la Maison Tangente.



ultime est que ces jeunes retrouvent confiance en eux, qu'ils s'intègrent dans le monde du travail ou qu'ils choisissent de retourner sur les bancs d'école. »

Depuis 1996, plus de 500 jeunes ont atteint cet objectif et ainsi contribué à l'essor de notre société.



Posez un geste profondément humain pour réduire la pauvreté dans le monde et enrayer ses conséquences : la faim, la violence, la maladie et l'exclusion.

Nos gouvernements encouragent les donateurs à faire un don planifié : ils accordent des avantages fiscaux importants sous la forme de crédits d'impôt.

LA RENTE VIAGÈRE DE BIENFAISANCE

Certaines causes vous tiennent à cœur? Vous voulez agir pour faire de notre Terre un monde meilleur? Avec une rente viagère de bienfaisance de L'ŒUVRE LEGER, vous réalisez votre idéal d'humanité et vous obtenez plus encore. Voici comment.

Un capital cédé à L'ŒUVRE LEGER en contrepartie d'une rente viagère de bienfaisance vous permet de recevoir, votre vie durant, une rente qui sera à l'abri des fluctuations du marché, et qui vous fera profiter d'avantages que les placements conventionnels ne peuvent pas vous offrir :

Un taux de rente fixe, pouvant s'élever jusqu'à 10 % selon votre âge et votre sexe; Un revenu annuel assuré, dont la plus grande partie ou la totalité sera non imposable;

Un reçu aux fins de l'impôt pour au moins 20 % du capital cédé, valable l'année de la cession de ce capital.

Et vous soutiendrez la cause qui vous est chère.

LE DON DE VALEURS MOBILIÈRES

Vous voulez vendre des actions cotées en bourse, des obligations, des unités de fonds communs de placement ou d'autres titres? Au lieu de les vendre, cédez-les directement à L'ŒUVRE LEGER :

- Vous éviterez d'ajouter 50 % de votre gain en capital réalisé à votre revenu annuel imposable;
- Vous ne paierez pas d'impôt sur la partie normalement imposable de votre gain en capital;
- Vous obtiendrez un reçu aux fins de l'impôt représentant 100 % de la juste

valeur marchande de vos valeurs mobilières cédées.

Et puis, vous participerez aux efforts de L'ŒUVRE LÉGER pour améliorer les conditions de vie des plus démunis.

Vos raisons de faire un don planifié à L'ŒUVRE LÉGER sont personnelles et vous distinguent. Mais quelles qu'elles soient, vous aurez l'assurance :

- De contribuer à bâtir un monde qui respecte le droit à la dignité de tout être humain;

- D'accorder votre confiance à une organisation solide, reconnue pour son expertise en dons planifiés, et dont la gestion est transparente.

En tout temps, nous sommes à votre disposition pour une rente viagère de bienfaisance ou un don d'actions.

Marcelle Gravel, M.B.A., ou Louise Dyotte,
service des dons majeurs et planifiés,
(514) 495-2409



LE DON TESTAMENTAIRE, UN MOYEN DE PARTAGER



Judith Pinsonneault,
avocate, conseillère juridique
judith.pinsonneault@leger.org
(514) 495-2409

Vous êtes sensible à nos actions qui soulagent la détresse des déshérités? Vous aimeriez faire un don substantiel, mais vous craignez de vous appauvrir? L'impôt qui devra être payé à votre décès vous pré-occupe? Vous désirez sensibiliser vos proches au partage?

Un don testamentaire à L'ŒUVRE LÉGER vous permet d'atteindre tous vos objectifs :

- Vous conserverez votre patrimoine, puisque votre don ne se réalisera qu'à votre décès;

- Votre succession bénéficiera d'une déduction fiscale de 100 % pour l'année du décès et l'excédent non utilisé pourra être reporté à l'année antérieure;
- Vous pouvez léguer à L'ŒUVRE LÉGER une somme d'argent, un pourcentage du résidu de votre succession, des actions cotées en Bourse, le produit d'une police d'assurance-vie, un REÉR, un FERR.

Ayez l'assurance que votre don sera porteur d'espoir pour ceux et celles qui souhaitent un monde meilleur.

Appelez-moi, nous pourrions en parler.

L'ŒUVRE LÉGER



Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde

Ce journal est publié par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger qui chapeaute les filiales suivantes : La Croix d'or, Institut Cardinal Léger pour la santé, Cardinal Léger et ses œuvres, Les Partenaires du Cardinal, Recours des sans-abri, Secours aux aînés, Partenaires du monde, Les Éditions des Partenaires.

L'ŒUVRE LÉGER est un nom légalement utilisé par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

L'impression en couleurs, afin de vous rendre la lecture agréable, a été rendue possible grâce à de généreux dons d'entreprises.



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. SMC-COC-001353
© 1996 Forest Stewardship Council

130, avenue de l'Épée, Montréal (Québec) H2V 3T2 Tél. : **514 495-2409** | **1 877 288-7383** **Leger.org**

AIRFRANCE

ClubMed

cybergeneration

Financière Manuvie

IntraMédia
datamark systems

WESTJET

Unifrance